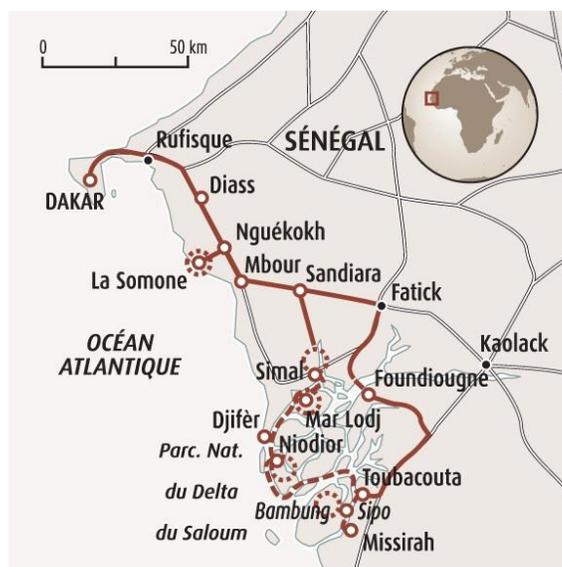


LA GESTION DES ORDURES MENAGERES A SANDIARA: ENTRE ENGAGEMENT ASSOCIATIF FEMININ ET SOUTIEN MUNICIPAL

*Amadou Hamath Dia et Ndeye Absa Diop**

Introduction

Couvrant une superficie de 198,6 km², la commune de Sandiara¹ est située à l'est du département de Mbour 5 (région de Thiès). Elle est limitée au nord par la communauté de Fissel, au sud par la commune de Nguèniène, à l'est par Sessène et à l'ouest par le village de Malicounda.



Répartie sur 28 villages et trois hameaux, la population de la collectivité locale de Sandiara est inégalement distribuée. Le village centre Sandiara, chef-lieu de la commune, concentre 20 % de la population. Sandiara, traversée par la route nationale menant à Fatick, fait partie des communes

* Amadou Hamath Dia, enseignant-chercheur en sociologie à l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ). Ndeye Absa Diop, titulaire d'un master II en ingénierie du développement territorial à l'Université Alioune Diop de Bambey, tutrice à l'université virtuelle du Sénégal.

¹ Cette commune compte 24 villages. Il faut rappeler que Sandiara était le chef-lieu d'une ancienne communauté rurale créée avec la réforme administrative, territoriale et locale de 1972. Elle est devenue commune de plein exercice en 2014.

qui abritent le plus grand marché hebdomadaire de la zone. Sa population s'élève à 28 065 habitants, répartis sur plus de 2 000 concessions occupées, abritant 2 645 ménages.

Le problème des ordures ménagères est un sujet d'actualité partout dans le monde, plus particulièrement dans les pays en développement, en l'occurrence au Sénégal. En effet, ce problème demeure préoccupant. À l'instar de beaucoup de communes du Sénégal, Sandiara souffre d'insalubrité, car elle est confrontée au lancinant problème de la gestion des ordures ménagères éparpillées dans cette zone. À partir de la route nationale, les sachets plastiques, les déchets biodégradables et autres types de déchets sont visibles partout. Cette petite commune urbaine abrite tous les samedis un marché forain, l'un des plus connus du centre-ouest du pays. Les commerçants des villages environnants viennent y vendre leurs produits, ce qui fait qu'une quantité importante de déchets est produite lors de ce marché. Ces ordures s'accumulent sous un lit de mouches et autres insectes vecteurs de maladies transmissibles et constituent un réel danger pour les populations. C'est ainsi qu'en 2008, pour faire face à cette situation qui impacte négativement le cadre de vie et la santé des populations, certains groupements féminins se sont décidés à attaquer ce problème en organisant des journées de nettoyage. Cependant, face à l'ampleur de la situation qui recommandait plus de moyens et plus de structuration dans la démarche, cette première expérience s'est révélée inefficace.

C'est dans ce contexte que les groupements féminins, en collaboration avec l'association *Diante Bou Bess* (littéralement, en Wolof, « un nouveau soleil »), se sont activés pour prendre en charge la question de l'insalubrité dans la zone. Cette association assurait le suivi de cette activité. Obnubilée par la contestation urbaine (l'insalubrité notoire, l'état de dégradation avancée du système d'assainissement et l'inaction de la commune), elle assiste les femmes en leur fournissant le matériel nécessaire pour mener à bien le travail : 4 charrettes, 100 pelles, 60 râtaux, 200 balais, 30 seaux, 820 poubelles, 3 paires de bottes, 500 masques, 15 brouettes et 3 tenues de travail (association *Diante Bou Bess*, 2017). C'est par la suite qu'on assiste à l'implication de la commune, qui se traduit par la mise en place d'un plan d'action communal. L'alliance entre ces groupements et la municipalité étant scellée, un comité de pilotage pour le suivi du plan d'action est mis en place en 2013. La tâche de ce comité est de suivre le nettoyage dans tous les quartiers pour assurer une salubrité durable de la zone, ainsi que pour la collecte et l'évacuation des ordures au niveau des dépotoirs.

Le système de gestion des ordures ménagères: mise en place et fonctionnement

Dans le schéma organisationnel initial, le projet est structuré autour d'un bureau composé d'administrateurs (un président, une présidente par groupement), de quatre charretiers chargés de l'évacuation des ordures ménagères (OM) et de huit prestataires pour la collecte de la taxe d'enlèvement des ordures. La composante majeure est la mise en place d'un système de collaboration pour le suivi du programme, et les groupements chargés du balayage et de la collecte des ordures sont inscrits dans le comité de pilotage.

Les groupements bénéficient d'un encadrement technique et de moyens importants, mobilisés par le partenaire - à savoir l'association *Diante Bou Bess* - qui met à leur disposition le matériel nécessaire (gants, blouses, bottes, pelles, râpeaux, etc.). Par ailleurs, la municipalité accorde au comité une subvention mensuelle de 150 000 FCFA, destinée au paiement des charretiers. L'innovation sociale introduite par ce comité réside dans la promotion du cofinancement du système à l'échelle du quartier en amenant les populations à contribuer à la prise en charge du service public local. Ainsi, chaque concession est appelée à apporter une contribution mensuelle de 1 000 francs CFA. Cet argent (2 000 000 francs CFA/mois) sert à acheter d'autres poubelles pour les habitants qui n'en ont pas encore et à rémunérer une partie du personnel de nettoyage de la commune. Cette contribution représente la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



Sandiara avant la mise en place du système de gestion des ordures

La gestion des OM s'effectue en plusieurs étapes et selon différentes modalités. La mise en place du comité de pilotage autour de 28 groupements féminins permet d'assurer le balayage, la collecte et l'évacuation des ordures ménagères, chaque quartier étant doté d'un groupement. Les groupements féminins ont pris l'initiative d'assurer la propreté de la commune ; par ailleurs, la détermination négociée dans le découpage sectoriel du circuit de collecte et des heures de passage des charrettes renseignent sur la régulation locale des ordures au sein du quartier.



Cérémonie de remise des matériels et autres produits aux groupements

La zone est divisée en 4 secteurs et chaque secteur est associé à des groupements qui assurent le suivi de cette activité. Chaque jour et à tour de rôle, à l'exception du samedi, les 28 groupements de femmes assurent le balayage².

L'implication, la prise de conscience et le niveau d'engagement des femmes sont témoignés par la présidente de la fédération des groupements de femmes, qui affirme : « *Notre défi, le défi que nous voulons partager avec la population, c'est de rendre la commune de Sandiara toujours plus propre. Il faut que les habitants de cette commune comprennent que le travail des ordures est un travail comme tous les autres. On peut le faire et, après, on peut être propre et porter des habits corrects comme tout le monde et faire d'autres activités. Beaucoup d'entre nous, membres de groupements, sont aussi conseillers élus au niveau de la municipalité* ».



Activité de balayage dans un des quartiers de la commune

² Un groupement peut compter entre 10 et 50 membres qui balayent les quartiers. Chaque groupement reçoit du matériel (râteaux, balais, masques, bottes, poubelles) et des produits nécessaires à cette activité.

La gestion des ordures est organisée autour de la régie municipale, à travers le camion et les 4 charrettes que la municipalité loue pour le ramassage. Les poubelles sont disposées devant les maisons où les femmes déposent les ordures. À chaque secteur correspond une équipe (trois personnes au moins), constituée d'un cocher ou camionneur et de deux agents, membres des groupements, chargés de l'enlèvement proprement dit. Le président du comité fait la navette entre les 4 équipes en fonction du volume de travail. Du lundi au vendredi, chaque équipe suit le même trajet en collectant, devant la porte des maisons, les ordures pour les déverser au niveau du seul dépotoir situé à l'extérieur de la commune.



Collecte des ordures par le charretier

Encouragée par la détermination des groupements à se débarrasser des ordures, la commune leur vient en aide en identifiant d'abord les sites de transfert d'ordures pour, ensuite, louer un camion-poubelle à hauteur de 240 000 francs CFA la semaine. En effet, le camion vient en appui aux charrettes, qui assurent également l'acheminement des ordures vers le dépotoir, les charrettes étant insuffisantes à gérer à elles seules tout le travail en un temps raisonnable.

Des retombées positives multidimensionnelles

La mise en place du système de ramassage des ordures a un impact positif sur les plans environnemental, social et économique. La salubrité au sein des quartiers s'est beaucoup améliorée, sans parler des effets sur la santé, sur la qualité de vie et l'image des quartiers. Les dépotoirs sauvages nuisibles à l'esthétique de la ville ont aussi été supprimés.



Camions pour le ramassage des ordures

La gestion des ordures ménagères a également renforcé la cohésion sociale au sein de la population. De plus, les membres des groupements sont plus motivés, car la collaboration entre la commune et la population s'est considérablement accrue.

En outre, l'implication des bénéficiaires a renforcé l'esprit citoyen chez les populations, qui sont devenues plus responsables et veillent de manière permanente sur leur cadre de vie. La mise en place d'un nouveau comité a renforcé la mobilisation et la cohésion entre les groupements.

L'impact de cette expérience est également remarquable sur le plan sanitaire, grâce à l'absence de beaucoup de maladies comme le paludisme ou la diarrhée. Outre les économies réelles pour les ménages et la commune que l'impact sanitaire génère, les personnes vulnérables telles que les asthmatiques sont épargnées de la pollution de la fumée, qui autrefois se dégageait en permanence à cause des ordures incinérées. L'air pur est respiré à nouveau dans l'espace communal.

L'innovation sociale introduite par le comité réside dans la promotion du cofinancement du système à l'échelle du quartier en amenant les populations à contribuer à la prise en charge du service public local. La portée d'une telle innovation est à comparer au système conventionnel de gestion des ordures ménagères, basé exclusivement sur le financement public.

La performance de cette pratique comporte des dimensions plurielles, notamment d'ordre socio-économique et socio-environnemental, en lien avec le double objectif qu'elle poursuit en termes d'amélioration de la salubrité du quartier et de suivi des plans d'action. Sur le plan socio-économique, les opportunités d'insertion sur le marché du travail offert par le comité à ses prestataires ont permis à ces derniers de sortir d'une situation de chômage. En effet, douze jeunes sont recrutés pour assurer la collecte de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Sur le plan socio-environnemental, l'efficacité du comité de gestion des ordures, articulant la municipalité autour du travail des 28 groupements de quartier, est attestée par le fait que ce comité permet d'assurer la collecte de 60 % des ordures produites dans la commune, soit près de 105 000 mètres cubes par an. Dans ce cadre, la suppression des dépôts sauvages a constitué le premier test de légitimation du comité, qui aura permis notamment de libérer des terrains laissés vacants, aujourd'hui transformés en terrains de football pour les jeunes du quartier.

Grâce à la détermination du comité de pilotage, 28 groupements participent à la gestion des ordures ménagères. Le comité a offert des opportunités d'emploi et son engagement est démontré par le fait que la subvention allouée à la dynamique de gestion des ordures n'a cessé d'augmenter de 2013 à 2015, passant de 150 000 F CFA à plus de 450 000 FCFA, permettant ainsi aux charretiers et prestataires de se retrouver avec un salaire mensuel de 50 000 francs CFA chacun. De même, à travers l'activité de gestion des ordures ménagères, les prestataires ont pu acquérir un métier.

La gestion des ordures ménagères se caractérise par un ancrage profond de la pratique dans la commune. Le service de collecte, qui couvre tous les secteurs du quartier, a permis de réduire la ségrégation spatiale de l'accès aux services publics locaux. Grâce à une approche plus englobante, il s'agissait de rendre la commune plus salubre et de parvenir à la suppression des dépôts sauvages existants dans certains quartiers. L'ancrage socio-territorial de la gestion des ordures ménagères a permis de transformer cet enjeu sanitaire en un service de proximité, dont les modalités sont construites conjointement par la commune et la population. Dans cette optique, la commune et la population ne sont pas de simples bénéficiaires, mais des parties prenantes et les principaux acteurs de la construction d'une dynamique d'autorégulation territorialisée de la salubrité publique. Une telle dynamique peut s'apprécier à travers le fait que les femmes du quartier acceptent de moins en moins que l'on jette les ordures sur la voie publique, comportement normalement adopté par la majorité de la population, exprimant ainsi une appropriation de l'espace des quartiers comme partie intégrante du cadre de vie.

Quels sont les facteurs du succès?

Le nouveau système mis en place s'appuie sur des conditions solides, qui rendent fiable la pratique de la gestion des ordures ménagères. La motivation de la population s'est traduite par une appropriation du projet par les groupements de femmes.

D'autres facteurs militent également en faveur de la fiabilité de cette pratique. En attestent la collaboration accrue entre la commune et sa population, ainsi que l'accroissement du rôle des femmes dans la gestion des affaires locales. Lors des balayages, les groupements reçoivent de l'argent des passants en guise d'encouragement, et cet argent est gardé durant un an dans une caisse de solidarité³. À cela s'ajoute le fait que la municipalité dispose d'une équipe technique

pour influencer les décisions en matière de gestion des ordures, car certains membres influents des groupements sont aussi des conseillers municipaux.

La gestion des ordures ménagères nécessite des moyens, humains et financiers, pour être menée bien. Les conditions de durabilité de cette expérience sont particulièrement visibles au niveau des orientations techniques, comme le respect des jours de balayage, la détermination des femmes et la collaboration des groupements et de la commune. Un esprit de concurrence sain depuis la base a été encouragé entre les différents groupements en vue de promouvoir la gestion durable des ordures ménagères. La commune tient également son engagement en accordant une subvention annuelle dans le budget pour le paiement de la prestation de services offerte par les groupements et le prestataire privé.

Conclusion

La gestion des ordures a toujours été intégrée à une mission de service d'utilité publique visant non pas à faire des bénéfices ou de la politique, mais à améliorer le cadre de vie des populations et la salubrité. Cette pratique révèle des innovations socio-territoriales, qui sont l'expression d'une performance plurielle ; apportées au système conventionnel de gestion des ordures ménagères, ces innovations concernent la régularité du service de balayage, de collecte et d'évacuation des ordures ménagères dans le but de garantir la salubrité et la santé publique dans les quartiers.

L'approche participative constitue la porte d'entrée, car les groupements de femmes ont permis au comité de bien mobiliser les acteurs autour de la gestion des ordures ménagères. L'association *Diante Bou Bess* est bien entrée dans la dynamique du projet et constate déjà les bienfaits liés à l'amélioration de la salubrité au niveau de Sandiara. La contribution de la commune dans la mise en place du comité de pilotage a permis de pérenniser cette expérience et de la rendre plus fiable. Cette modalité de gestion des ordures ménagères visant à résoudre l'insalubrité dans la commune de Sandiara peut à présent se dire réussie. En effet, l'espace municipal est marqué par une salubrité et une propreté sans précédent, et l'amélioration sensible du cadre de vie est sûrement le résultat de l'engagement des femmes de Sandiara aux côtés de l'acteur public municipal.

Références

- Association Diante Bou Bess (2017), Rapport sur la gestion des ordures de Sandiara.
- Plan Sénégal Émergent Local de Sandiara (2015).
- Association Diante Bou Bess (2016), Rapport sur les groupements de femmes.
- Association Diante Bou Bess (2017), Rapport sur la gestion des ordures à Sandiara.